BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2008

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE
ÉPREUVE : ÉTUDE DE SPECIALITE

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 140 points

<u>Nota</u> : Il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

Dossier 1 – Opérations de l'entreprise avec les tiers – 51 points

Première partie – Etude du système d'information de suivi des commandes- 13 points

Vous disposez d'informations complémentaires dans <u>l'annexe 1</u>. Vous êtes chargé(e) de la gestion des devis à partir de l'annexe 1.

1. *Le modèle relationnel*

PRODUIT(Code_prod, Marque_prod, Nom_prod, PU_prod, Code_fam)
Clé primaire : Code_prod
Clé étrangère : Code_fam en référence à Code_fam dans la relation FAMILLE DE PRODUITS

FAMILLE DE PRODUITS(Code_fam, Nom_fam)
Clé primaire : Code_fam

CLIENT(Code_cli, Nom_cli, Rue_cli, CP_cli, Ville_cli)
Clé primaire : Code_cli

DEVIS(Code_dev, Date_dev, #Code_cli)
Clé primaire : Code_dev
Clé étrangère : Code_cli en référence à Code_cli dans la relation CLIENT

CONTENU DEVIS(Code_prod, Code_dev, Quantité_com)
Clés étrangères : Code prod en référence à Code_prod dans la relation PRODUIT et Code_dev en référence à Code_dev dans la relation DEVIS

2 Un salarié du service commercial aimerait voir intégrer dans la table « Client » des données concernant la qualité des clients. Il propose de rajouter deux champs dans la table client :

- *Codetype pour le code du type de client (« E » pour entreprise, « P » pour particuliers) ;*
- *Nomtype pour le libellé du type (entreprise, particulier).*

Qu'en pensez-vous ?.

Le champ Nomtype n'est pas en dépendance fonctionnelle avec la clé primaire de la table Client, code_cli, mais avec code_type. La troisième forme normale n'est pas respectée.

3 Le modèle relationnel est ainsi modifié :

TYPE(Code_type, nom_type)
Clé primaire : Code_type
et **CLIENT**(Code_cli, Nom_cli, Rue_cli, CP_cli, Ville_cli, code_type)
Clé primaire : Code_cli
Clé étrangère : Code_type en référence à Code_type dans la relation TYPE

Deuxième partie – Relations avec les clients et les fournisseurs -18 points

1. *M. Rougier souhaite obtenir des renseignements concernant la facture n°1263 figurant en annexe 2 :*
   1.1 Consulter l'annexe 2 et donner la nature de la réduction figurant sur la facture n°1263 ? Quel est l'intérêt pour l'entreprise Idéal Micro d'accorder cette réduction ?

La remise est une réduction commerciale pratiquée sur le prix de vente pour tenir compte soit du volume important de la vente soit de la qualité du client si celui-ci achète régulièrement des biens et/ou des services auprès de l'entreprise.
L'intérêt de cette remise est de fidéliser le client.

1.2 Le directeur financier vous demande, pour gérer au mieux la trésorerie, à quelle date le fournisseur PARAIS devra être réglé.

Le fournisseur PARAIS devra être réglé le 31 janvier 2008.

2. Enregistrer la facture n°1263 au journal de l'entreprise.

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
13/12/2007	607100	Achats de cartes mères	169,78	
	607200	Achats de disques durs	571,65	
	607300	Achats d'écrans	301,69	
	445660	TVA sur ABS	204,45	
	401PAR	Fournisseur PARAIS		1 147,57
	409100	Frns avance et acompte versés..		100,00

3. Vous disposez d'informations concernant une opération de vente en annexe 3.
3.1 L'opération figurant en annexe 3 fait apparaître un escompte accordé au client Galais. Dans quel cas ce type de réduction est accordé ?

Un escompte est une réduction financière accordé lorsque le client paie au comptant ou par anticipation.

3.2 Enregistrer l'avoir, la facture VE963 et le règlement de la facture VE963 au journal de l'entreprise.

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
15/12/2007	411GAL	Client GALAIS	511,37	
	707300	Ventes d'écrans		387,57
	707400	Ventes de souris		40,00
	445710	TVA collectée		83,80
17/12/2007	512000	Banque	506,26	
	665000	Escompte accordé	4,27	
	445710	TVA collectée	0,84	
	411GAL	Client GALAIS		511,37

OU

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
15/12/2007	411GAL	Client GALAIS	511,37	
	707300	Ventes d'écrans		387,57
	707400	Ventes de souris		40,00
	445710	TVA collectée		83,80
17/12/2007	665000	Escompte accordé	4,27	
	445710	TVA collectée	0,84	
	411GAL	Client GALAIS		5,11
17/12/2007	411GAL	Client GALAIS	506,26	
	512000	Banques		506,26

Troisième partie – L'entreprise et la TVA -20 points

1. *Calculer la TVA du mois de décembre en complétant <u>l'annexe A</u> - à rendre avec la copie.*

Annexe A à rendre avec la copie

	A	B	C	D
1	**Calcul de la TVA de décembre**			
2			**Taux de TVA**	**19,60%**
3		**Détail des calculs**	**Montants**	**Arrondi**
4	**TVA collectée**	50000 * 19,60%	9 800,00	9 800
5	**TVA déductible sur immobilisations**		3 110,91	3 111
6	**TVA déductible sur autres biens et services**	(38273 / 1,196)*19,60%	6 272,16	6 272
7			**TVA à décaisser**	417
8			**Crédit de TVA**	

2. *Enregistrer, le 31 décembre 2007, la TVA de décembre au journal.*

Date de l'opération	Compte général	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
31/12/2007	445710	TVA collectée	9 800,00	
	658000	Charges diverses …	0,07	
	445620	TVA sur immo		3 110,91
	445660	TVA sur ABS		6 272,16
	445510	TVA à décaisser		417,00

3. *La TVA modifie-t-elle le résultat de l'entreprise ? Précisez votre réponse.*

La TVA n'est ni une charge ni un produit, le résultat de l'entreprise n'est pas modifié.
En effet, la TVA est un impôt indirect supporté par le consommateur final. L'entreprise est un intermédiaire qui collecte l'impôt sur son chiffre d'affaires, déduit la TVA sur ses achats et reverse la différence à l'Etat.

4. *La secrétaire comptable souhaiterait informatiser le calcul de la TVA en utilisant un logiciel tableur mais elle ne connaît pas parfaitement l'utilisation des différentes fonctions Préciser les formules de calcul à implanter dans les cellules suivantes en consultant l'annexe A :*

-

D4 = Arrondi (C4 ; 0)

D5 à D6 : Recopie vers le bas

B6 = (38273/(1+D2))*D2

D7 = si (D4>(D5+D6)) ; D4-D5-D6 ; 0)

D8= si (D4<(D5+D6)) ; D5+D6-D4 ; 0)

Dossier 2 – Gestion d'immobilisation et opérations d'inventaire – 46 points

Partie 1 - Gestion d'une immobilisation – 28 points

*A partir des informations fournies en **annexe 3, 5 et 6**, la secrétaire comptable vous demande de réaliser les travaux suivants :*

1. *Enregistrer au journal de l'entreprise Idéal Micro le virement de fonds de l'emprunt*

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
01/12/2007	512000	Banque	18 600,00	
	164000	Emprunts auprès des étab de crédit		18 600,00

2. *Enregistrer la facture d'acquisition du Berlingot Citroën au journal de l'entreprise.*

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
01/12/2007	218200	Matériel de transport	15 780,00	
	445620	TVA sur immo	3 057,60	
	238000	Avances et acomptes/ immo		1 000,00
	404CIT	Garage Citroën		17 837,60

3. *En quoi le Berlingot Citroën constitue-t-il un actif amortissable ?*
Compléter le plan d'amortissement annexe D à rendre avec la copie. Arrondir à l'euro la plus proche.

Le Citroën Berlingot constitue un actif amortissable car son utilisation est déterminable par l'entreprise :
- elle correspond à la consommation des avantages économiques attendus ;
- l'usage de l'immobilisation est limité par l'usure physique, l'évolution technique, les règles juridiques
-

Annexe B à rendre avec la copie

Plan d'amortissement

Nature de l'immobilisation : Corporelle
Coût d'acquisition : 15 780,00
Date d'acquisition : 01/12/2007
Date de mise en service : 01/12/2007
Mode d'amortissement : non linéaire
Valeur résiduelle : 5 600,00
Valeur amortissable : 10 180,00

Années	Base de calcul	Unités d'œuvre	Annuités d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette en fin d'exercice
2007	10 180,00	2 000	167,00	167,00	15 613,00
2008	10 180,00	25 000	2 086,00	2 253,00	13 527,00
2009	10 180,00	30 000	2 503,00	4 756,00	11 024,00
2010	10 180,00	30 000	2 503,00	7 259,00	8 521,00
2011	10 180,00	35 000	2 921,00	10 180,00	5 600,00

4. *Intérêt du mode d'amortissement en fonction d'unités d'œuvre*

Le mode d'amortissement non linéaire permet de mieux prendre en compte la consommation des avantages économiques attendus car la dotation est calculée en fonction d'un indicateur d'activité.

5. *Enregistrez la dotation aux amortissements le 31/12/07 au journal.*

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé de l'opération	Montant débit	Montant crédit
31/12/2007	681120 281820	Dotation 2007	167,00	 167,00

6. *Enregistrez, au journal, l'écriture que vous jugez nécessaire au 31/12/07 concernant l'emprunt en application du principe d'indépendance des exercices. Justifiez vos calculs.*

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé de l'opération	Montant débit	Montant crédit
31/12/2007	661000 168800	Intérêts courus 883,50 * 1/12	73,62	 73,62

7. *Complétez l'extrait de bilan **annexe B** à rendre avec la copie.*

Extrait du bilan au 31/12/2007					
Actif	**Brut**	**Amortissements et Dépréciations**	**Net**	**Passif**	
Actif immobilisé				**Dettes**	
Matériel de transport	15 780	167	15 613	Emprunt	18 600

Partie 2 - Gestion des créances clients– 18 points

1. *A l'aide des annexes 7 et C, effectuez les travaux suivants permettant de clarifier la situation des clients Invant et EVS.*

1.1 *Lettrer le compte 411INV : client Invant, annexe E à rendre avec la copie.*

Annexe C à rendre avec la copie

Compte 411INV				
Dates d'échéance	**Libellés**	**Débit**	**Crédit**	**Lettrage**
15/11	Facture VE260	1 245,00		A
	Avoir A145		232,00	A
30/11	Facture VE265	1 834,00		
10/12	Chèque n°2345		1 013,00	A
30/11	Facture VE295	945,00		
30/11	Avoir A155		252,00	

1.2 *Compléter le relevé de factures n°45, annexe C à rendre avec la copie.*

Relevé de factures n°456	
Facture n°VE265	1 834,00
Facture n°VE295	945,00
Avoir n°A155	252,00
Reste à régler	2 527,00

1.3. *Monsieur ROUGIER désire envoyer une lettre de relance au client INVANT ; il souhaite que cette lettre parvienne à son client le plus rapidement possible, quel moyen de communication lui conseillez vous ?*

Etant donné que nous disposons de l'adresse électronique du client, nous pouvons transmettre cette lettre de relance par fichier joint et par courriel.

2. *A l'aide des renseignements de l'annexe 7 concernant le client EVS :*

2.1 *Calculer en justifiant vos calculs le montant de la dépréciation.*

Montant de la créance TTC au 31/12/2007 : (3211,26 – 717,60) = 2 493,66
Montant de la créance HT au 31/12/2007 : (2493,66 / 1,196) = 2 085,00
Montant de la dépréciation au 31/12/2007 : 2085 * 60% = 1 251,00

2.2 *Enregistrer dans le journal concerné l'écriture nécessaire au 31/12/07*

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé de l'opération	Montant débit	Montant crédit
31/12/2007	416EVS 411EVS	Client EVS	2 493,66	 2 493,66
31/12/2007	681700 491000	Client EVS	1 251,00	 1 251,00

2.3 *Quel principe comptable avez-vous appliqué ? Justifier*

Nous appliquons le principe de prudence selon lequel la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise.

Dossier 3 - Analyse de la situation financière et conséquence de celle-ci sur l'affectation du résultat – 43 points

Première partie - Analyse de la situation financière de l'entreprise – 23 points

1. *Justifier le montant des ressources stables du bilan fonctionnel condensé figurant en annexe 8.*

Ressources stables = Ressources propres + Dettes financières à LMT
= (62 600 + 1 230 + 43 910 + (50 950 – 9 900)) = 148 790

2. *Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette. Expliquer les calculs***..**

Eléments	Montant	Explications et détail des calculs
Fonds de roulement	25 890	Ressources stables – Actifs stables = 148 790 – 122 900
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	34 590	Actif circulant d'exploitation – Passif circulant d'exploitation = 115 000 – 80 410
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	100	Actif circulant hors exploitation – Passif circulant hors exploitation = 1 100 – 1 000
Besoin en fonds de roulement (global)	34 690	BFRE + BFRHE = 34 590 + 100

Trésorerie nette	- 8 800	Actif de trésorerie – Passif de trésorerie = 1 100 – 9 900

Vérifier la cohérence des résultats obtenus au niveau de la trésorerie nette.
Fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement = 25 890 – 34 690

3. *Calculer les ratios figurant en annexe 9 sachant que :*
   - *Les achats de biens et services TTC en 2007 s'élevaient à 581 360 €*
   - *Les ventes de biens et services TTC en 2007 s'élevaient à 1 210 000 €*

Durée de règlement des clients = 13,66 soit **14 jours**

Durée de règlement des fournisseurs = 43,45 soit **44 jours**

Indépendance financière = 2,11 (avec concours bancaires)
= 2,62 (sans concours bancaires)

4. *Commenter les résultats obtenus aux questions 2 et 3 puis, proposer des solutions afin d'améliorer la situation financière de la société Idéal Micro.*

Commentaires des résultats :
La trésorerie de l'entreprise est négative car le fonds de roulement, bien que positif, reste inférieur au besoin en fonds de roulement.

L'importance du besoin en fonds de roulement provient :
- du délai accordé aux clients qui est trop important par rapport à la moyenne du secteur (14 >10)
- du délai octroyé par les fournisseurs qui est trop court par rapport à la moyenne du secteur.

L'entreprise bénéficie d'une excellente indépendance financière, conformément à la moyenne du secteur.

Solutions :
L'entreprise peut agir sur deux niveaux :
- Au niveau du fonds de roulement, l'objectif serait de l'augmenter. Le recours à l'endettement semble le plus pertinent compte tenu de la très bonne indépendance financière.
- Au niveau du besoin en fonds de roulement, l'objectif serait de le diminuer. L'entreprise devrait renégocier ses délais clients et fournisseurs.

Deuxième partie – Affectation du résultat 20 points

1. *Justifier le montant de cette dotation figurant en annexe 10.*

La dotation à la réserve légale pour 2007 est de 200 €.
Ce montant s'explique de la façon suivante :
- Le capital social de l'entreprise est de 50 000 €
- La réserve légale, avant affectation du résultat 2007, est de 4 800 €
- La dotation théorique à la réserve légale serait de 207,50 € (4 150 * 5%). Néanmoins une dotation de 200 € est suffisante ((50 000 * 10 %) – 4 800) afin d'atteindre le seuil à partir duquel la dotation cesse d'être obligatoire.

2. *Le report à nouveau de 2006 figurant en annexe 10, est-il à un report à nouveau débiteur ou créditeur ? A quoi correspond-il ?*

Le report à nouveau de 2006 (150) est créditeur car il augmente le bénéfice distribuable de 2007.
Il correspond au reliquat du résultat de 2006 qui n'a pas été affecté.

3. Quel projet de répartition des bénéfices préconiseriez-vous à M. Rougier ? Pourquoi ?

Le projet n°2 semble le plus adapté à la situation financière de l'entreprise. En effet, la situation de la trésorerie est fortement déséquilibrée. Distribuer des dividendes risquerait accroître le découvert bancaire (l'importance de ceux-ci peut être perçue par le candidat en consultant l'annexe 8, la réalisation des travaux de la partie précédente n'est donc pas obligatoire pour répondre à cette question).

4. Enregistrer, dans le journal concerné, le projet de répartition retenu.

Projet n°2 : projet retenu

	15/05/2008		
110	RAN créditeur	150,00	
120	Résultat de l'exercice		150,00
	Affectation du RAN 2006		
	15/05/2008		
120	Résultat de l'exercice	4 300,00	
1061	Réserve légale		200,00
1063	Réserve facultative		4 000,00
110	RAN créditeur		100,00
	Affectation du résultat 2007		

Projet n°1 : projet refusé. Accepter, néanmoins, l'écriture en conformité avec la réponse précédente du candidat

	15/05/2008		
110	RAN créditeur	150,00	
120	Résultat de l'exercice		150,00
	Affectation du RAN 2006		
	15/05/2008		
120	Résultat de l'exercice	4 300,00	
1061	Réserve légale		200,00
457	Associés, dividendes à payer		4 000,00
110	RAN créditeur		100,00
	Affectation du résultat 2007		

***5.** M. Rougier envisage de téléphoner à ses associés pour leur communiquer la date et l'heure de l'Assemblée Générale Ordinaire. Il souhaiterait qu'elle se déroule dans une salle de conférence d'un hôtel situé à proximité de l'entreprise. Qu'en pensez-vous ? Pour répondre utiliser l'annexe 11.*

M. ROUGIER doit convoquer les associés par lettre recommandée, 15 jours au moins avant la date de l'assemblée générale. Cette convocation doit donc parvenir aux associés, au maximum, le 01/05/2008.
La convocation par téléphone n'est pas possible.

L’assemblée générale peut se tenir dans un autre lieu que celui du siège social de l’entreprise.
M. ROUGIER peut donc utiliser la salle de conférence de l’hôtel.